

REVUE INTERNATIONALE DES ECONOMISTES DE LANGUE FRANÇAISE

RIELF 2021, Vol. 6, N°1

Association Internationale
des Economistes de Langue Française



avec la collaboration de



UNIwersYTET
EKONOMICZNY
W POZNANIU

l'Université des Sciences Economiques et de Gestion de Poznań



L'Université Bernardo O'Higgins - Chili

Directeur de la publication

Krzysztof MALAGA, rédacteur en chef, USEGP, Pologne

Comité éditorial

Alastaire ALINSATO, Bénin
Camille BAULANT, France
Matouk BELATTAF, Algérie
Francis BISMANS, Belgique
Horst BREZINSKI, Allemagne
Abdelaziz CHERABI, Algérie
Bernard COUPEZ, France
Jean-Jacques EKOMIE, Gabon
Jules-Roger FEUDJO, Cameroun
Camelia FRATILA, Roumanie
Marian GORYNIA, Pologne
Driss GUERRAOUI, Maroc
Juliana HADJITCHONEVA, Bulgarie
Vidal IBARRA-PUIG, Mexique
Nafii IBENRISSOUL, Maroc
Michel LELART, France
Laura MARCU, Roumanie
Boniface MBIH, France

Isabel MOCOROA-VEGA, Espagne
Mbodja MOUGOUE, États-Unis
Thierry PAIRAULT, France
Jacques POISAT, France
Jean-Christophe POUTINEAU, France
Carlos QUENAN, Argentine
Marek RATAJCZAK, Pologne
Alain REDSLOB, France
Xavier RICHEL, France
Jeannette ROGOWSKI, États-Unis
Paul ROSELE CHIM, France
Claudio RUFF ESCOBAR, Chili
Baiba ŠAVRINA, Lettonie
Lansana SEYDI, Brésil
Viatcheslav SHUPER, Russie
Abdou THIAO, Sénégal
Roger TSAFACK NANFOSSO, Cameroun
François VAILLANCOURT, Canada

Comité de rédaction

Krzysztof MALAGA, rédacteur en chef, USEGP, Pologne
Małgorzata MACUDA, secrétaire de rédaction, USEGP, Pologne

Eliza SZYBOWICZ, soutien éditorial, USEGP, Pologne
Marta DOBRECKA, rédactrice technique, USEGP, Pologne

© Copyright by Association Internationale des Economistes de Langue Française, Université des Sciences Economiques et de Gestion de Poznań
Paris, Poznań 2021

La RIELF offre son contenu complet en accès libre sous licence Creative Commons BY NC SA 4.0

ISSN 2551-895X
e-ISSN 2727-0831

Edition digitale et imprimée
Editions de l'Université des Sciences Economiques et de Gestion de Poznań
Projet de couverture : Izabela Jasiczak, Bernard Landais, Krzysztof Malaga, Eduardo Téllez

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos (KRZYSZTOF MALAGA)	3
BERNARD LANDAIS Une théorie du développement économique	7
PIOTR BANASZYK, PRZEMYSŁAW DESZCZYŃSKI, MARIAN GORYNIA, KRZYSZTOF MALAGA Prémises pour la modification de certains concepts économiques causées par la pandémie de Covid-19	33
ABDOU THIAO, SOULEYMANE OUONOGO La mobilisation des ressources fiscales en Afrique subsaharienne : quel rôle des flux financiers illicites ?	61
HAMIDOU SAWADOGO Effets de la corruption sur l'activité bancaire en Afrique subsaharienne (AfSS)	79
ADOUM GUELEMINE WEIBIGUE Subventions d'engrais et productivité agricole dans la Vallée du Fleuve Sénégal	101
CHEIKH TIDIANE NDOUR, ADAMA FAYE Commerce international, croissance économique et environnement au Sénégal	115
MOUKPÈ GNINIGUÈ, TOM-IRA ZOU TCHALIM Effet de l'émigration sur la transformation structurelle de la Communauté Éco- nomique des États de l'Afrique de l'Ouest	129
MADOU CISSÉ, FALINGUÉ KEITA Déterminants de l'adoption de l'Internet mobile par les consommateurs Maliens	151
ABDOUL KARIM DIAMOUTENE Effets des transferts de fonds internationaux sur l'utilisation du crédit par les exploitants agricoles au Mali	172

ANTOINE NGAKOSSO

**Réexamen de l'hypothèse des déficits jumeaux dans les pays en développement :
cas du Congo..... 189**

FERDINAND MOUSSAVOU

**Investissements directs étrangers et croissance économique au Congo-Brazzaville :
une étude par l'approche vectorielle à correction d'erreur (VECM) pour la période
de 1980 à 2016..... 213**

LA MOBILISATION DES RESSOURCES FISCALES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : QUEL RÔLE DES FLUX FINANCIERS ILLICITES ?

Tax mobilization in sub-Saharan Africa : Do illicit financial flows matter ?

ABDOU THIAO¹

Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion,
Département d'Analyse et Politique Economiques, Sénégal
thiaoabdou76@gmail.com
ORCID : 0000-0002-0724-242X

SOULEYMANE OUONOGO²

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako,
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Département d'Economie, Mali
ouane07@yahoo.fr
ORCID : 0000-0003-4631-1368

Abstract : The objective of this paper is to analyze the contribution of illicit financial flows to the differences in tax rates in sub-Saharan Africa. Our sample contains 18 cooperative countries and 12 non-cooperative countries with respect to the Anti-Money Laundering / Countering the Financing of Terrorism. Using the Oaxaca-Blinder decomposition, we find that the difference in illicit financial flows explains the differences in tax burden.

Keywords : tax burden, illicit financial flows, VAT gap.

Résumé : L'objectif de cet article est d'analyser la contribution des flux financiers illicites aux écarts de taux de pression fiscale en Afrique subsaharienne. Notre échantillon est constitué à la fois de 18 pays coopératifs et de 12 pays non coopératifs en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. L'utilisation de la décomposition d'Oaxaca-Blinder, montre que la différence en termes de flux financiers illicites explique les écarts de pression fiscale.

Mots-clés : pression fiscale, flux financiers illicites, écart de TVA.

JEL Classification : H20, F21, H25.

¹ Avenue Cheikh Anta DIOP, BP 5005 Dakar-Fann-Sénégal.

² Quartier du fleuve, Rue 310 / porte 238, BP : 2575-Bamako.

Introduction

La mobilisation des ressources domestiques et notamment fiscales est l'un des défis les plus pressants qui se pose aux pouvoirs publics des pays d'Afrique subsaharienne (ASS) du fait des besoins en infrastructures et de la demande sociale de plus en plus élevée (Baum, Hodge, Mineshima, Badia, & Tapsoba, 2017). Même si l'importance des revenus domestiques a été largement établie en 2002 à Monterrey au cours de la Conférence internationale sur le financement du développement, le problème a gagné en notoriété jusqu'à tenir les premiers rôles au sein de l'Agenda 2030 lors de la conférence sur le financement du développement durable tenue en juillet 2015 à Addis-Abeba (Ethiopie).

Depuis lors, les rentrées fiscales moyennes en ASS en proportion du PIB ne cessent d'augmenter. Sur un échantillon de 40 pays, la part des recettes fiscales dans le PIB est passée d'environ 11% au milieu des années 90 à plus de 15% en 2016 (Mascagni, 2016 ; Gaspar, Jaramillo, & Wingender, 2016). Toutefois, cette évolution masque de profondes disparités entre d'un côté les pays ayant une faible pression fiscale et de l'autre ceux ayant des taux élevés. Alors que les recettes fiscales diminuent de 49% au Nigéria, elles augmentent sensiblement de 615% au Mozambique en 2015, de 403% au Rwanda, de 376% au Tchad et de 341% au Ghana (Caldeira, Compaoré, Dama, Mansour, & Rota-Graziosi, 2020).

Au sein de l'Union Economique Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), quelques performances de recouvrement des recettes fiscales ont été enregistrées. Entre 2000 et 2016, le Niger, le Sénégal et le Togo ont accru de manière significative leur niveau de mobilisation des recettes fiscales qui se situe au-delà de 20% du PIB en 2016. D'autres pays ont également connu de légères performances où les taux de pression fiscale ont atteint 15% au Burkina-Faso, 14% au Bénin et au Mali et 16% en Côte d'Ivoire.

Pour la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), le Cameroun recouvrait en moyenne 13% entre 2010 et 2012, le Gabon ayant atteint la barre de recouvrement fiscal de 23,4% du PIB en 2011, le Tchad en 2012 recouvrait 9,2% du PIB, 22,9% par le Congo et 9% par la Centrafrique (FMI, 2017).

Au regard de ces statistiques, il convient de s'interroger sur les facteurs pouvant engendrer ces disparités. Dans la littérature, la part des recettes fiscales dans le PIB varie en fonction de divers déterminants, notamment le revenu par habitant, le niveau des échanges commerciaux et la part de l'agriculture et de l'industrie dans l'économie (Gupta, 2007 ; Karagöz, 2013 ; Castro & Camarillo, 2014). Keen et Mansour (2010), ont montré que, l'hétérogénéité de performance des pays d'ASS dans le recouvrement des recettes fiscales s'explique en particulier par la dotation en ressources naturelles. Ces différences s'expliquent non seulement par le fait ou non de posséder des ressources naturelles, mais aussi en termes de pratiques fiscales (Moore, 2007).

La littérature actuelle sur la mobilisation des ressources domestiques souligne que les institutions et la bonne gouvernance sont les facteurs les plus importants qui affectent les recettes fiscales dans les pays en développement. Dans une étude récente, Aaskoven (2018) étudie les effets des institutions budgétaires sur la fiscalité dans 15 pays de l'Union européenne et constate que non seulement la centralisation du processus budgétaire augmente le niveau d'imposition, mais en outre elle réduit la dette et les déficits publics en augmentant les recettes publiques. D'autres études prennent en compte d'autres facteurs explicatifs tels que la fraude fiscale, l'évasion fiscale et la prédominance du secteur informel dans l'analyse des disparités fiscales (Reckon, 2009 ; Hollingshead, 2010 ; Zídková, 2014).

Dans l'analyse des disparités fiscales, le rôle des flux financiers illicites (FFI) définis comme des fonds gagnés, transférés ou utilisés de manière illégale (Baker, 2005) est rarement étudié alors que ces flux représentent des manques à gagner fiscaux énormes pour les pays d'origine. Les FFI font perdre à l'Afrique entre 50 Md\$ et 150 Md\$ par an (Kar & Cartwright-Smith, 2010 ; Kar & LeBlanc, 2013). Ces FFI sont associés pour 60% à des opérations commerciales (notamment les prix des transactions intragroupes connues sous le nom de « prix de transfert » pratiqués par les multinationales et qui altèrent le revenu imposable), pour 35% à des produits d'activités criminelles et pour 5% à de la corruption (Groupe de haut niveau, 2015).

Les FFI sont de plus en plus perçus comme une menace pour le développement, car ils sapent la croissance économique (Kar & Spanjers, 2014). Ils affaiblissent la base fiscale et compromettent les capacités de mobilisation des recettes.

En conséquence, des études supplémentaires pour comprendre l'origine de ces disparités sont nécessaires. Ainsi, l'objectif de cet article est d'évaluer la contribution des flux financiers illicites dans l'explication des écarts observés en termes de pression fiscale en ASS. Certes des recherches ont déjà analysé la question des disparités fiscales, mais très peu d'entre elles portent de manière spécifique sur les pays d'ASS et les FFI.

Cette zone apparaît comme notre champ d'investigation pour plusieurs raisons. D'abord, selon Spanjers et Salomon (2017), les FFI qui sortent des pays d'ASS ont augmenté de 13,2% par an entre 2005–2014. Au total, sur 10 ans, plus de 580 milliards de dollars ont échappé de manière illicite à la région. En effet, le montant perdu par les FFI est supérieur à l'aide publique au développement reçue par les pays de la zone sur la même période. Ensuite, selon Kar et Spanjers (2014), sept pays de la zone sont dans le top 10 des pays d'Afrique ayant les montants de FFI les plus élevés (Afrique du Sud, Nigéria, Zambie, Guinée Equatoriale, Ethiopie, Soudan et Côte d'Ivoire), dont deux (le Nigéria et l'Afrique du Sud) parmi les 10 premiers pays exportateurs de capitaux illicites dans le monde (9e et 10e position, respectivement).

La contribution de cette recherche est double. Premièrement, elle contribue à la littérature empirique peu abondante sur les effets des FFI sur les recettes fiscales dans

les pays d'Afrique subsaharienne où règnent de fortes hétérogénéités et disparités régionales. Elle s'inscrit dans la suite des travaux de Moore (2013), et de Combes, Minea et Sawadogo (2019). Toutefois, contrairement à ces travaux, cette étude ne cherche pas à évaluer l'effet des FFI sur les recettes fiscales. Elle mène une analyse comparative en termes de taux de pression fiscale entre les pays d'ASS coopératifs et ceux qui ne le sont pas en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme de la Financial Action Task Force (FATF). Selon cette dernière, est considéré comme pays non coopératifs des pays ayant des déficiences stratégiques dans leurs régimes de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Deuxièmement, toutes ces études ont largement contribué à la compréhension des déterminants des écarts de pression fiscale entre pays. Cependant, aucune d'entre elles à notre connaissance, ne propose de décomposer les disparités de pression fiscale et de mesurer la contribution respective de chaque déterminant à cette différence fiscale entre des groupes de pays. La présente recherche a le mérite d'adopter l'approche méthodologique de décomposition d'Oaxaca-Blinder (Oaxaca, 1973 ; Blinder, 1973), rarement utilisée en macroéconomie pour analyser les écarts de pression fiscale (Mallaye & Yogo, 2015). Cette technique a servi pendant plusieurs décennies à expliquer les écarts de salaires observés sur le marché du travail entre deux de populations (hommes et femmes, noirs et blancs...). La méthode permet d'identifier d'une part les causes des écarts de revenu entre groupes et d'autre part, de quantifier les contributions séparées des différences de groupe dans les caractéristiques mesurables et la contribution des différences de rendement de ces caractéristiques. Grâce à cette méthodologie, les résultats obtenus montrent que la différence en termes de FFI explique les écarts de taux de pression fiscale en ASS.

Le reste du papier est structuré comme suit. Dans une première section, nous passerons en revue les études de la littérature. Une deuxième section sera consacrée à l'approche méthodologique et à la présentation des données. Les résultats et leurs interprétations sont présentés dans une troisième section. Enfin, la quatrième et dernière section conclut et propose quelques enseignements de politique économique.

1. Revue de la littérature

La littérature sur les déterminants de la mobilisation des recettes fiscales est très fournie. Elle remonte aux travaux de Shin (1969), Lotz et Morss (1970) et Bahl (1971), qui évoquaient déjà le rôle du niveau de développement, de l'ouverture commerciale, de la part sectorielle de l'économie et de la qualité institutionnelle dans la performance fiscale. Cependant, les travaux consacrés aux déterminants des disparités de pression fiscale sont moins nombreux, et se focalisent essentiellement

sur les écarts de taxes sur la valeur ajoutée (TVA) (Bogetic & Hassan, 1993 ; Agha & Haughton, 1996).

Kaldor (1963) souligne que les recettes fiscales des pays sous-développés sont plus faibles que celles des pays développés. Cet écart se justifie du fait que le volume du revenu national qu'un pays pauvre peut transformer en impôts pour financer les besoins collectifs, sans créer de tensions sociales intolérables, est beaucoup plus faible que dans un pays riche. Par la suite, plusieurs travaux empiriques ont prouvé que les écarts fiscaux entre pays sont positivement corrélés aux caractéristiques macroéconomique, démographique, institutionnelle, mais également à la confiance des citoyens envers l'État (Barbone, Bird, & Vazquez-Caro, 2012 ; CASE, 2017).

Reckon (2009), en utilisant des données sur 24 pays de l'Union européenne (UE), explore les liens entre les écarts de TVA et les caractéristiques économique et sociale sur la période 2000–2006. Il montre que les écarts de TVA sont nettement plus importants dans les pays dont les institutions juridiques sont plus faibles et où le niveau de corruption perçu est plus élevé. Cela souligne à nouveau l'idée que les différences institutionnelles entre les pays ont des effets sur le comportement des contribuables en matière d'application et de respect des règles fiscales. Reckon (2009) a également examiné les corrélations entre ces écarts et des variables économiques, notamment la composition sectorielle de l'économie et le niveau d'imposition. Toutefois, aucune relation statistique solide avec ces variables n'a été détectée dans l'analyse.

Zídková et Pavel (2017) ont examiné les variables affectant l'écart fiscal dans les pays de l'UE sur la période 2000–2011. Ils ont montré que l'écart fiscal est plus important entre les pays si l'on tient compte de l'économie souterraine. Cet écart fiscal en pourcentage du PIB en Azerbaïdjan est passé de 3,73% à 6,60%, et en Ukraine de -4,25% à 0,50%. En Géorgie également, la présence d'une importante économie parallèle (65% du PIB) a fortement amplifié l'écart fiscal, qui est passé de 2,81% à 6,37% du PIB. Ce résultat corrobore celui de Zídková (2014) qui a montré que la part de l'économie souterraine explique positivement l'écart de TVA dans 24 États membres de l'UE au cours des deux années sélectionnées (2002 et 2006).

D'autres auteurs ont étudié les déterminants de l'écart fiscal dans les États membres de l'UE. Majerová (2016), en utilisant des données de certains pays au cours de la période 2000–2011, a montré la dépendance de l'écart de TVA à l'égard de trois variables : l'indice de perception de la corruption (IPC), le taux de croissance du PIB et le taux de TVA de base. Bien que l'on puisse supposer que la charge fiscale est la variable qui affecte le plus l'écart de TVA, c'est par contre l'IPC qui présente la plus grande dépendance. En revanche, Szczypińska (2019) a identifié les déterminants de l'écart de TVA dans la même zone au cours de la période 2011–2015. Elle a montré que l'efficacité du système fiscal et la situation macroéconomique peuvent influencer l'ampleur de l'écart de TVA, mais n'expliquent pas ce phénomène de manière exhaustive. La qualité des institutions et la confiance sociale

peuvent également améliorer l'efficacité du recouvrement de l'impôt. D'autre part, des facteurs généralement considérés comme cruciaux dans les analyses de l'écart de TVA, par exemple le nombre de taux de TVA ou leur écart, n'ont pas été confirmés comme étant significatifs dans la partie empirique de son travail.

S'agissant des études-pays, Kasnauskienė et Krimisieraitė (2015) étudient pour la Lituanie les facteurs explicatifs de l'écart de TVA en utilisant la méthode MIMIC pour les données trimestrielles de la période 2000–2013. Le modèle MIMIC appliqué indique que les dépenses de consommation des administrations publiques et l'inflation ont une influence statistiquement significative sur l'écart de TVA à long terme. Ils montrent aussi à l'aide du modèle eMIMIC (error correction MIMIC) que l'inflation et les dépôts des ménages ont une influence statistiquement significative sur l'écart dans le court terme. D'Agosto, Marigliani et Pisani (2014) étudient les déterminants de l'écart de TVA dans 20 régions d'Italie en utilisant des données de panel sur la période 2007–2011. Carfora, Pansini et Pisani (2018) réitèrent ce type de test sur des régions italiennes en utilisant des données sur la période 2001–2011. Ces études montrent que l'écart de TVA est corrélé positivement avec les conditions économiques, le cycle économique et la morale fiscale de la zone géographique.

Les pays en développement, en particulier, ceux d'ASS ont été couverts par peu d'études spécifiques. Dans les études empiriques sur ces pays, la faible capacité contributive des populations, l'existence d'un secteur agricole prépondérant centré sur l'autosubsistance, la présence d'un secteur informel important ainsi que l'évasion et la fraude fiscales sont largement considérées comme des facteurs importants contribuant à l'écart fiscal (Fuest & Riedel, 2009 ; Bekoe, Danquah, & Sampson, 2016 ; Ebeke, Mansour, & Rota-Graziosi, 2016). Combes et collaborateurs (2019), à l'aide d'une méthode d'appariement par les scores, évaluent les effets de la lutte contre les flux financiers illicites sur la mobilisation des recettes fiscales intérieures dans les pays en développement. Ils ont constaté que les pays qui se conforment aux recommandations du GAFI (pays coopératifs) enregistrent des valeurs plus élevées de recettes fiscales nationales par rapport aux pays non coopératifs.

Plus récemment, Houssa, Megersa et Nikiema (2017) ont étudié les déterminants de l'écart de TVA au Bénin et au Burkina Faso sur un panel de 20 secteurs clés dans chaque pays au cours de la période 1999–2014. Ils trouvent que l'écart de TVA au Bénin s'explique principalement par des inefficacités dans les secteurs suivants : agriculture, industrie agroalimentaire, transports, postes, télécommunications, construction, administrations publiques et autres secteurs de services (y compris l'hébergement et les restaurants). Au Burkina Faso, l'étude a constaté des contributions sectorielles similaires à l'écart de TVA, mais l'administration joue un rôle beaucoup plus important qu'au Bénin. Ils ont montré également, que l'écart de TVA s'explique par l'évolution du déficit de conformité au Burkina Faso.

Au regard de ces résultats empiriques controversés, la question des facteurs explicatifs des disparités de taux pression fiscale entre pays semble être non

complètement résolue. Dans la littérature, plusieurs raisons sont mises en avant pour expliquer l'ambiguïté des résultats empiriques : la mesure de l'écart fiscal, les variables et les approches méthodologiques utilisées. Cet article est une contribution à cette littérature et a l'intérêt de prendre en considération les FFI pour évaluer les disparités de pression fiscale entre pays d'ASS. Par ailleurs, l'approche méthodologique utilisée permet de mieux cerner les facteurs explicatifs.

2. Méthodologie et données

La section précédente a fait l'objet d'une analyse des études théorique et empirique sur la question des facteurs explicatifs de la disparité entre pays en termes de mobilisation fiscale. Plusieurs travaux portant sur des pays pris individuellement ou sur des groupes de pays ont été passés en revue à cet effet.

Dans cette partie, il s'agit d'évaluer empiriquement la contribution des FFI à l'explication des écarts de pression fiscale en ASS. La spécification de la méthodologie utilisée repose sur l'usage de la décomposition d'Oaxaca-Blinder d'évaluer la contribution des FFI dans l'explication des écarts observés en termes de pression fiscale entre les pays coopératifs et les pays non coopératifs. Elle est construite sur l'hypothèse selon laquelle les flux financiers illicites sont plus importants dans les pays non coopératifs que dans les pays coopératifs.

En 2004, Yun développe une méthodologie simple et générale qui permet d'obtenir la régression normalisée et de l'appliquer à la décomposition d'Oaxaca. Cette approche étend la décomposition d'Oaxaca aux modèles non linéaires. Yun (2004) généralise son analyse à la décomposition des différences sur le premier moment (moyenne) de la variable d'intérêt et montre qu'une décomposition du type Oaxaca pour les différences sur le premier moment peut être facilement combinée avec une équation normalisée.

Pour des raisons de simplicité, nous adoptons la présentation générale de Yun (2004).

Supposons que la variable de pression fiscale soit une combinaison linéaire de variables indépendantes c'est à dire :

$$Pf = F(X\beta) + e \quad (1)$$

La fonction F est une combinaison linéaire de $X(X\beta)$ vers Pf . Cette fonction F elle-même, est toute fonction différentiable une fois et peut être linéaire ou non.

Pf est le taux de pression fiscale, X la matrice des variables indépendantes y compris les FFI ; β le vecteur des coefficients et e l'erreur aléatoire. Nous considérons deux groupes de pays A (*pays coopératifs*) et B (*pays non coopératifs*). La différence moyenne des taux de pression fiscale entre A et B se présente comme suit :

$$\overline{Pf_A} - \overline{Pf_B} = \left[\overline{F}(X_A \hat{\beta}_A) - \overline{F}(X_B \hat{\beta}_A) \right] + \left[\overline{F}(X_B \hat{\beta}_A) - \overline{F}(X_B \hat{\beta}_B) \right] \quad (2)$$

Où $\hat{\beta}$ est le vecteur des coefficients estimés de l'équation (1) ; $\overline{Pf_A}$ et $\overline{Pf_B}$ représentent les taux de pression fiscale moyens dans chaque groupe.

La première composante entre crochets mesure les différences dans les caractéristiques observables (composante expliquée) et la seconde composante mesure la différence des coefficients (composante inexpliquée).

L'étape suivante consiste à trouver la contribution de chaque variable à la différence totale (décomposition détaillée). Nous examinons non seulement les facteurs contribuant à expliquer l'écart, mais aussi l'écart inexpliqué afin d'identifier les caractéristiques qui ont un retour moindre (ou plus élevé) pour les pays coopératifs comparativement aux pays non coopératifs. Pour cela, notre démarche s'inspire des travaux de Even et Macpherson (1990, 1993) et Yun (2004). Il s'agit d'une généralisation de la décomposition d'Oaxaca-Blinder à l'analyse des écarts entre deux groupes donnés. Ainsi, la contribution d'une variable k à l'explication des écarts de pression fiscale est donnée par l'équation (3) ci-dessous :

$$C_k = \left[\overline{F}(X_A \hat{\beta}_B) - \overline{F}(X_B \hat{\beta}_B) \right] \left[\frac{(\overline{X}_A^k - \overline{X}_B^k) \hat{\beta}_A^k}{(\overline{X}_A - \overline{X}_B) \hat{\beta}_A} \right] \quad (3)$$

Où \overline{X}_j^k est la moyenne des observations de la variable k dans le groupe j : A, B et $\hat{\beta}_j^k$ est le coefficient estimé de la variable k dans le groupe j .

La variable dépendante du modèle est le taux de pression fiscale Pf définie comme le total des recettes fiscales rapporté au PIB et décrite dans l'équation (1). Notre variable d'intérêt est le montant des flux financiers illicites. La matrice des variables de contrôle inclut les déterminants structurels de la mobilisation fiscale. Ces variables sont sélectionnées sur la base de la littérature théorique et empirique (Attila, Chambas, & Combes, 2009 ; Ajaz & Ahmad, 2010 ; Combes et al., 2019).

Il s'agit entre autres du produit intérieur brut par tête ($GDP pc$), de la part du secteur agricole dans le PIB (AGR), du taux d'ouverture commerciale (OUV) et de la qualité institutionnelle ($INST$). Pour cette dernière, nous avons calculé un indice composite en faisant recours à l'analyse en composantes principales sur la base des six indicateurs agrégés de la gouvernance de la Banque mondiale. Dans le choix de ces variables de contrôle, nous tenons compte aussi de la spécificité des pays de l'échantillon.

Notre échantillon comprend 30 pays d'ASS, dont 18 coopératifs et 12 non coopératifs. L'analyse s'effectue sur la période 2000–2016. Le choix de cette période est dicté par la disponibilité des données sur les FFI. Nous utilisons dans cet article les données du GFI qui propose une estimation complète des FFI en combinant la méthode de la facturation commerciale frauduleuse (Trade Misinvoicing) et la méthode *Hot Money Narrow*.

Le modèle *Hot Money* estime les flux financiers illicites en se basant sur les erreurs et omissions nettes au niveau des objets des comptes nationaux extérieurs. La valeur nette des erreurs et omissions permet de faire la balance entre crédits et débits des comptes extérieurs d'un pays et donc de détecter les mouvements de capitaux non consignés et les erreurs statistiques. Selon ce modèle, une valeur nette des erreurs et omissions constamment élevée et négative est perçue comme le signe de mouvements illicites de capitaux (Fontana, 2010).

Contrairement au modèle ci-dessus, la méthodologie utilisée par le modèle de la facturation commerciale frauduleuse consiste à comparer les données bilatérales (exportations et importations) entre pays partenaires. Les écarts au niveau des données commerciales avec les pays partenaires, après ajustement des coûts de transport et d'assurance qui laissent supposer une sur ou une sous-facturation, témoignent de flux financiers illicites (Kar & Cartwright-Smith, 2010). La facturation commerciale frauduleuse est reconnue comme une voie importante de mouvements financiers illicites. Cette méthode est motivée par le fait que les résidents peuvent acquérir de façon illégale des actifs étrangers en surfacturant les importations et en sous facturant les exportations. Selon les auteurs utilisant cette méthode, les sorties de capitaux, provenant de la sous-évaluation des exportations et/ou de la surévaluation des importations sont illicites puisque ces deux mauvaises pratiques constituent des canaux pour détourner la richesse domestique et la placer à l'extérieur du pays (Kar & Spanjers, 2014 ; Kar & LeBlanc, 2013).

Nos données sur les recettes fiscales proviennent du Centre International pour la Fiscalité et le Développement (ICTD, 2018). Les données sur la variable de traitement (coopératif et non coopératif) sont issues de la FATF. Cette variable prend la valeur 1 si le pays est non coopératif et 0 sinon. Les autres variables proviennent de diverses sources, dont la Banque mondiale (World Bank, 2018a, 2018b ; FMI, 2017).

3. Estimations et interprétations

Dans cette section, nous présentons et discutons les résultats statistiques et économétriques. Avant de passer aux résultats des estimations économétriques proprement dits, nous avons procédé à l'analyse descriptive de nos variables pour obtenir des résultats préliminaires.

3.1. Description des écarts de pression fiscale

Il s'agit de présenter quelques faits stylisés. Le tableau 1 montre les statistiques descriptives des différentes variables utilisées dans nos estimations. Il semble que les pays coopératifs mobilisent en moyenne moins de recettes fiscales que les pays non

coopératifs. Ce résultat peut être dû au fait que ces derniers présentent en moyenne de meilleurs taux d'ouverture commerciale (70% contre 64%) et d'inflation (14% contre 15%), mais aussi à la faible qualité des institutions dans les pays coopératifs (-0,36 contre 0,56). En plus, le secteur agricole occupe une place plus importante dans l'économie des pays coopératifs, avec une moyenne de 27,5% contre 20,3% pour les pays non coopératifs. Le tableau 1 montre également un écart moyen de taux de pression fiscale de -4,38 en points de pourcentage dans notre échantillon.

Tableau 1. Statistiques descriptives selon le groupe de pays

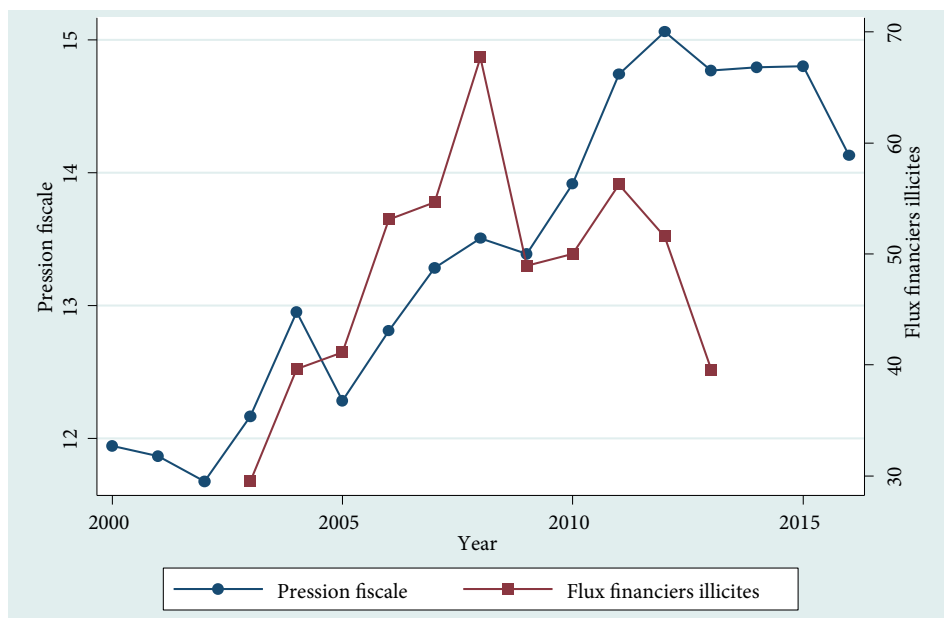
Variables	Pays coopératifs		Pays non coopératifs	
	moyenne	écart type	moyenne	écart type
Pf	11,70143	3,786307	16,07976	8,869979
PIB par tête	813,1902	570,0239	2425,391	2488,614
FFI	788,4783	988,0039	808,5724	956,8348
AGR	27,47343	11,35549	20,32627	12,72447
OUV	63,71928	25,39651	70,25117	31,2234
INF	15,28578	146,4806	14,15291	34,66052
INST	-0,3563635	0,6958276	0,5642422	1,140779

Source : Elaboration propre.

Le graphique 1 présente l'évolution des FFI comparée au taux de pression fiscale entre 2000 et 2015. Cette figure montre que les évolutions des variables ne semblent pas corrélées sur la période d'étude. Si nous pouvons observer une tendance haussière des FFI, par exemple, entre 2005 et 2010, la pression fiscale par contre évolue inversement. Le taux de pression fiscale semble le plus élevé entre 2011 et 2015, période au cours de laquelle nous notons à l'inverse la plus forte baisse des FFI. Cette vision globale cache certainement des spécificités qui peuvent être illustrées par le graphique 2.

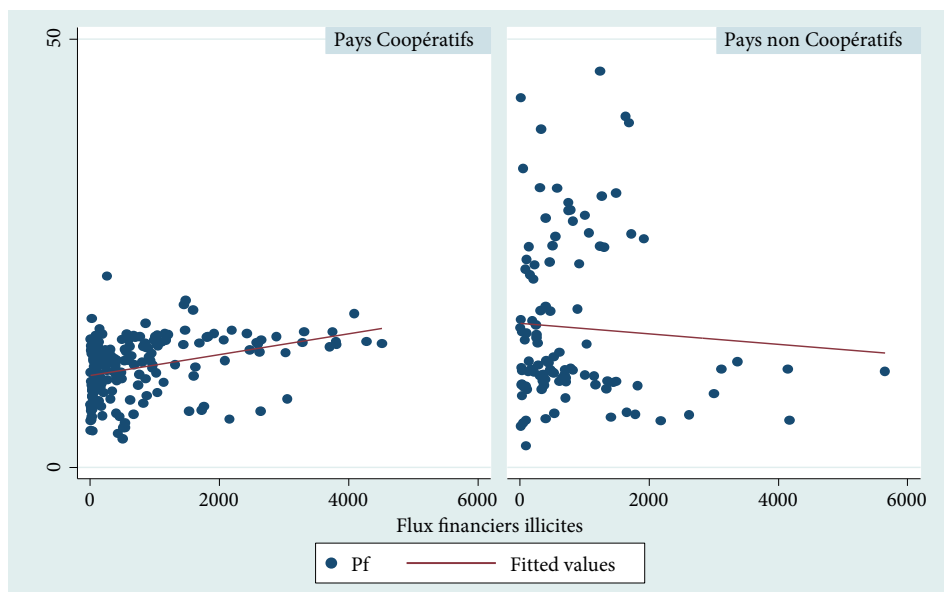
Le graphique 2 présente respectivement, les corrélations entre le taux pression fiscale et les flux financiers illicites dans le cas des pays coopératifs et les pays non coopératifs. La partie gauche (a) du graphique fait état de la relation entre les FFI et la pression fiscale des pays coopératifs et la partie droite (b) celle des pays non coopératifs. L'analyse montre que dans le cas des pays coopératifs, il semble exister une corrélation positive entre la pression fiscale et les flux financiers illicites, à l'inverse du cas des pays non coopératifs.

Bref, l'analyse des faits stylisés indique des divergences en termes de pression fiscale entre les pays coopératifs et les pays non coopératifs. On peut donc ainsi légitimement se demander si cette différence est due aux flux financiers illicites. L'étude de cette disparité ne saurait se limiter à l'analyse statistique. Il importe donc de réaliser une analyse économétrique afin d'examiner le rôle que peuvent jouer les FFI dans cette disparité de mobilisation de recettes fiscales.



Graphique 1. Evolution des FFI et de la pression fiscale (2000–2015)

Source : Elaboration propre.



Graphique 2. Corrélation entre la pression fiscale et les flux financiers illicites

Source : Elaboration propre.

3.2. Contribution des FFI aux écarts de pression fiscale

Le tableau 2 présente les résultats de la décomposition d'Oaxaca-Blinder. La colonne (1) présente la décomposition des écarts de taux de pression fiscale entre la composante due aux montants des FFI (*différence*), celle due aux écarts de niveaux des caractéristiques observées (*caractéristiques*) et celle qui est liée aux caractéristiques inobservées (*coefficients*) et souvent interprétée dans la littérature comme relevant de la discrimination. Cette décomposition globale montre que la différence en termes de montants de FFI explique les différences observées en termes de pression fiscale entre pays coopératifs et pays non coopératifs. Elle prédit ici un écart de -24,2% entre les pays. Elle montre également que les écarts de pression fiscale

Tableau 2. Contribution des FFI aux écarts de taux de pression fiscale

Pression fiscale	(1) Total	(2) Caractéristiques	(3) Coefficients	(4) Interaction
Flux financiers illicites		0,176* (2,25)	-0,0861* (-2,28)	-0,146* (-1,98)
PIB par tête		0,0223 (1,06)	0,0579 (0,96)	-0,0228 (-0,94)
Part agricole dans le PIB		-0,0853* (2,28)	0,607** (2,73)	0,118* (2,37)
Ouverture commerciale		-0,0059 (-0,14)	-0,813*** (-4,03)	0,0051 (0,14)
Taux d'inflation		0,0173 (1,34)	-0,0453 (-1,05)	0,0160 (0,98)
Institutions		0,0920* (1,36)	0,260*** (4,37)	-0,365*** (-4,86)
Pays coopératifs	2,401*** (78,32)			
Pays non coopératifs	2,643*** (46,44)			
Différence	-0,242*** (-3,74)			
Caractéristiques	0,182 (1,52)			
Coefficients	-0,037 (-1,38)			
Interaction	-0,387** (-3,05)			
Constante			1,927* (2,22)	
Observations	232	232	232	232

Note : Erreurs standards entre parenthèses, (***) , (**) et (*) : significativité des coefficients à 1%, 5% et 10%.

Source : Elaboration propre.

entre les pays proviennent de l'effet simultané des différences de dotations et des coefficients (colonne 4 Interaction).

La différence dans les caractéristiques entre les deux groupes explique à 75% l'écart de pression fiscale. Par contre, la part non expliquée, c'est-à-dire discriminatoire, est de 15%. Les autres variables qui ressortent du lot pour expliquer l'écart de taux pression fiscale sont la part de l'agriculture dans le PIB, l'ouverture commerciale et la qualité des institutions. L'écart fiscal entre les pays s'explique par un facteur discriminant qui est positivement corrélé à la qualité des institutions et négativement corrélé à l'ouverture commerciale et au secteur agricole.

En s'intéressant aux contributions des variables, notons qu'un coefficient positif (colonne 2) indique la réduction espérée de la disparité fiscale entre les deux groupes de pays s'ils étaient identiques dans la distribution de la caractéristique retenue. Ceci est le cas pour la qualité des institutions. Ainsi, si les pays étaient répartis de manière identique selon cette caractéristique, l'écart de pression fiscale serait réduit. En d'autres termes, les variables institutionnelles apparaissent comme étant les facteurs les plus significatifs pour expliquer les différences de niveau de pression fiscale entre les deux groupes de pays. Ce résultat corrobore diverses analyses mettant en évidence un impact positif des institutions sur la réduction des écarts de mobilisation fiscale (Houssa et al., 2017 ; Aaskoven, 2018). En conséquence, une politique de réduction des FFI qui vise à réduire un tel écart se doit de mettre l'accent sur cette caractéristique.

Par ailleurs, un coefficient négatif (colonne 3) indique une hausse espérée de l'écart de pression fiscale si le groupe A a les mêmes réponses comportementales que le groupe B. Dans ce cas, les résultats montrent que si le groupe A bénéficiant d'une politique de lutte contre les FFI se trouvait pénalisé par une modification des opportunités de commerce de même ampleur que le groupe B, alors, les écarts de pression fiscale se creuseraient davantage.

Conclusion

Cette étude a pour objectif d'évaluer la contribution des FFI sur les écarts de pression fiscale en ASS en se focalisant spécifiquement sur le cas des pays coopératifs et ceux non coopératifs en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Suite à la méthodologie de décomposition d'Oaxaca-Blinder, les résultats montrent que les FFI contribuent significativement à l'explication des disparités de pression fiscale dans les pays d'ASS. En d'autres termes, les écarts en termes de FFI sortant des pays d'ASS expliquent les différences fiscales observées.

Au regard de ces résultats des implications de politiques économiques peuvent être formulées. Les pays d'ASS pourraient améliorer la mobilisation de leurs recettes

fiscales pour fournir davantage des biens publics sociaux en luttant contre les FFI. Cela n'est possible que par le renforcement des capacités de leurs organismes de contrôle fiscal. Une autre voie très importante pour remédier à ce phénomène, est de développer la qualité de l'offre publique au lieu de se limiter juste des programmes de lutte contre les FFI.

Les pays non coopératifs doivent, pour leur part, mettre en place un cadre législatif pour corriger les défaillances stratégiques en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Cependant, nos résultats sont basés sur l'utilisation de données agrégées pour les FFI et les recettes fiscales. Dans ce sens, des travaux futurs pourraient s'atteler à l'analyser la contribution de chaque catégorie de FFI sur la structure fiscale. Il serait en outre instructif d'étudier dans quelle mesure la complexité relative des systèmes d'imposition des Etats affecte la disparité fiscale observée.

Annexe

Tableau A1. Tableau récapitulatif des différentes variables

Notation	Définition	Source
Pf	Taux de pression fiscale	ICDT
FFI	Flux financiers illicites	GFI
GDP pc	Produit intérieur brut par tête	WDI
AGR	Part du secteur agricole dans le PIB	WDI
OUV	Taux d'ouverture commerciale	WDI
INF	Taux d'inflation	WDI
INST	Indice de la qualité des institutions	Calculs des auteurs à partir des indicateurs de la gouvernance de la Banque mondiale

Source : Elaboration propre.

Tableau A2. Liste des pays

Pays coopératifs	Pays non coopératifs
Bénin	Angola
Burkina Faso	Botswana
Burundi	Ethiopie
Cameroun	Ghana
Centre-Afrique	Kenya
Congo Démocratique	Maurice
Congo	Namibie
Côte d'Ivoire	Soudan
Gambie	Tanzanie
Guinée Bissau	Uganda
Madagascar	Zambie
Malawi	Zimbabwe
Niger	
Rwanda	
Sénégal	
Tchad	
Togo	

Source : Elaboration propre.

References

- Aaskoven, L. (2018). Budget institutions and taxation. *Public Choice*, 174(3-4), 335-349.
- Agha, A., & Haughton, J. (1996). Designing VAT systems: Some efficiency considerations. *The Reviews of Economics and Statistics*, 78(2), 303-308.
- Ajaz, T., & Ahmad, E. (2010). The effect of corruption and governance on tax revenues. *The Pakistan Development Review*, 49(4), 405-417.
- Attila, G., Chambas, G., & Combes, J. L. (2009). Corruption et mobilisation des recettes publiques : une analyse économétrique. *Recherches Économiques de Louvain*, 75(2), 229-268.
- Bahl, R. W. (1971). *A regression approach to tax effort and tax ratio analysis*. (International Monetary Fund Staff Paper No. 18, 570-612).
- Baker, R. W. (2005). *Capitalism's Achilles heel: Dirty money and how to renew the free-market system*. Hoboken: John Wiley & Sons.
- Barbone, L., Bird, R. M., & Vazquez-Caro, J. (2012). *The costs of VAT: A review of the literature*. (CASE Network Reports No. 106, 2-66).
- Baum, A., Hodge, A., Mineshima, A., Badia, M. M., & Tapsoba, R. (2017). *Can they do it all? Fiscal space in low-income countries*. (IMF Working Paper No. 110).
- Bekoe, W., Danquah, M., & Sampson, K. S. (2016). Tax reforms and revenue mobilization in Ghana. *Journal of Economic Studies*, 43(4), 522-534.
- Blinder, A. S. (1973). Wage discrimination: Reduced form and structural estimates. *The Journal of Human Resources*, 8, 436-455.
- Bogetić, Z., & Hassan, F. (1993). *Determinants of value added tax revenue: A cross section analysis*. (World Bank Policy Research Paper No. 1203).
- Caldeira, E., Compaoré, A., Dama, A. A., Mansour, M., & Rota-Graziosi, G. (2020). *Tax effort in sub-Saharan African countries: Evidence from a new dataset*. (Études et Documents, No. 2, CERDI).
- Carfora, A., Pansini, R. V., & Pisani, S. (2018). Spatial dynamic modelling of tax gap: The case of Italy. *European Spatial Research and Policy*, 25(1), 8-28.
- CASE. (2017). *Study and reports on the VAT gap in the EU-28 Member States*. Final Report. Warsaw : Directorate General Taxation and Customs Union.
- Castro, G. A., & Camarillo, D. B. R. (2014). Determinants of tax revenue in OECD countries over the period 2001-2011. *Contaduría y Administración*, 59(3), 35-59.
- Combes, J. L., Minea, A., & Sawadogo, P. N. (2019). *Assessing the effects of combating illicit financial flows on domestic tax revenue mobilization in developing countries*. (Études et Documents, No. 7, CERDI).
- D'Agosto, E., Marigliani, M., & Pisani, S. (2014). Asymmetries in the territorial VAT gap. *Argomenti di Discussione of Italian Revenue Agency*, 2.
- Ebeke, C., Mansour, M., & Rota-Graziosi, G. (2016). *The power to tax in sub-Saharan Africa: LTUs, VATs, and SARAs*. (Études et Documents, No. 11, CERDI).
- Even, W. E., & Macpherson, D. A. (1990). The gender gap in pensions and wages. *Review of Economics Statistics*, 72(2), 259-265.
- Even, W. E., & Macpherson, D. A. (1993). The decline of private sector unionism and the gender wage gap. *Journal of Human Resources*, 28(2), 279-296.

- FMI. (2017). *World Economic Outlook*. Retrieved from <https://www.imf.org/en/publications/sprolls/world-economic-outlook-database>.
- Fontana, A. (2010). *What does not get measured, does not get done : The methods and limitations of measuring illicit financial flows*. Bergen : U4 Anti-Corruption Resource Centre.
- Fuest, C., & Riedel, N. (2009). *Tax evasion, tax avoidance and tax expenditures in developing countries: A review of the literature*. Report prepared for UK DFID. Oxford: Oxford University Centre for Business Taxation.
- Gaspar, V., Jaramillo, L., & Wingender, P. (2016). *Tax capacity and growth: Is there a tipping?*. (FMI, Working Paper No. 234).
- Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique. (2015). *Les flux financiers illicites en provenance d'Afrique*. Nations Unies, Commission Economique pour l'Afrique. Retrieved from <https://hdl.handle.net/10855/22692>
- Gupta, A. S. (2007). *Determinants of tax revenue efforts in developing countries*. (IMF Working Paper, No. 184).
- Hollingshead, A. (2010). The implied tax revenue loss from trade mispricing. Washington : Global Financial Integrity.
- Houssa, R., Megersa, K., & Nikiema, R. (2017). *The sources of VAT gaps in WAEMU: Case studies on Benin and Burkina Faso*. (Centre of Research in the Economics of Development (CRED), University of Namur, No. 22).
- International Centre for Tax and Development. (2018). Government revenue dataset. Online database.
- Kaldor, N. (1963). Will underdeveloped countries learn to tax? *Foreign Affairs*, 41(2), 410-419.
- Kar, D., & Cartwright-Smith, D. (2010). *Illicit financial flows from Africa: Hidden resources for development*. Global Financial Integrity. Retrieved from <https://gfintegrity.org/report/briefing-paper-illicit-flows-from-africa/>
- Kar, D., & LeBlanc, B. (2013). *Illicit financial flows from developing countries: 2002-2011*. Global Financial Integrity. Retrieved from <https://gfintegrity.org/report/2013-global-report-illicit-financial-flows-from-developing-countries-2002-2011/>
- Kar, D., & Spanjers, J. (2014). *Illicit financial flows from developing countries: 2003-2012*. Global Financial Integrity. Retrieved from <https://gfintegrity.org/report/2014-global-report-illicit-financial-flows-from-developing-countries-2003-2012/>
- Karagöz, K. (2013). Determinants of tax revenue: Does sectorial composition matter?. *Journal of Finance, Accounting and Management*, 4(2), 50-63.
- Kasnauskienė, G., & Krimisieraitė, J. (2015). Using MIMIC models to examine determinants of VAT gap in Lithuania. *Organizations and Markets in Emerging Economies*, 6(1), 107-126.
- Keen, M., & Mansour, M. (2010). Revenue mobilization in sub-Saharan Africa: Challenges from globalization I-Trade reform. *Development Policy Review*, 28(5), 553-571.
- Lotz, J. R., & Morss, E. R. (1970). A theory of tax level determinants for developing countries. *Economic Development and Cultural Change*, 18(3), 328-341.
- Majerová, I. (2016). The impact of some variables on the VAT gap in the Member States of the European Union. *Oeconomia Copernicana*, 7(3), 339-355.
- Mallaye, D., & Yogo, U. T. (2015). Hétérogénéité des effets de l'aide sur la croissance économique en Afrique subsaharienne : Evidences comparatives entre pays stables et pays en poste conflit. *African Development Review*, 27(3), 216-229.

- Mascagni, G. (2016). Aid and taxation in Ethiopia. *The Journal of Development Studies*, 52, 1744-1758.
- Moore, M. (2007). *How does taxation affect the quality of governance?*. (IDS Working Paper No. 280).
- Moore, M. (2013). Obstacles to increasing tax revenues in low income countries. (ICTD Working Paper No. 15).
- Oaxaca, R. (1973). Male-female wage differentials in urban labor markets. *International Economic Review*, 14, 693-709.
- Reckon, L. L. P. (2009). *Study to quantify and analyse the VAT gap in the EU-25 Member States*. Directorate General Taxation and Customs Union, European Commission. Retrieved from http://ec.europa.eu/taxation_customs/resources/documents/taxation/tax_cooperation/combating_tax_fraud/reckon_report_sep2009.pdf
- Shin, K. (1969). International difference in tax ratio. *The Review of Economics and Statistics*, 51, 213-220.
- Spanjers, J., & Salomon, M. (2017). *Illicit financial flows to and from developing countries: 2005-2014*. Global Financial Integrity. Retrieved from <https://gfintegrity.org/report/illicit-financial-flows-to-and-from-developing-countries-2005-2014/>
- Szczypińska, A. (2019). *What drives the VAT gap in the European Union?*. (MF Working Paper series N°34).
- World Bank. (2018a). *World Development Indicators*. Online database.
- World Bank. (2018b). *World Governance Indicators*. Online database.
- Yun, M. S. (2004). Decomposing differences in the first moment. *Economics Letters*, 82, 275-280.
- Zidková, H. (2014). Determinants of VAT gap in EU. *Prague Economic Papers*, 4, 514-530.
- Zidková, H., & Pavel, J. (2017). What causes VAT gap?. *Ekonomický časopis*, 64(9), 811-826.

Alain REDSLOB

Professeur émérite à l'Université Panthéon Assas (Paris 2)

Président de l'AIELF

L'Association Internationale des Economistes de Langue Française (AIELF) réunit des économistes sans parti pris, respectueux des convictions de celles et de ceux qui les portent. Fusion d'une diversité culturelle dans le creuset d'une communauté d'intérêt, elle rassemble universitaires, chercheurs et hommes de culture qui réfléchissent, coopèrent et diffusent une pensée économique vivée à la passion de la langue de Molière.

Vaste est sa mission. Parce qu'elle instaure, élargit et renforce des liens culturels aux fins de propager notre discipline, dans son aspect humain, institutionnel et formel. Parce qu'elle participe au rayonnement de la recherche, favorise l'élévation des niveaux d'éducation et incite les jeunes à s'investir. Parce qu'en écartant toute pompe, elle encourage le rapprochement des peuples en densifiant des échanges propres à la compréhension de cultures si diverses.

Aujourd'hui, les difficultés abondent, les défis se multiplient, les solutions tardent. À vrai dire, l'économie politique se trouve contrainte d'explorer des champs dont l'étendue grandissante n'a de cesse de le disputer à une aridité parfois inquiétante. Aussi, avec l'ardeur qui nous anime, valorisons nos connaissances, suscitons des confrontations d'opinions, propageons des idées neuves, tout en portant haut les couleurs de ce si beau langage qui est le nôtre.

La Revue Internationale des Economistes de Langue Française (RIELF) ambitionne de prendre sa juste part à cet élan avoué et prometteur.

Prof. dr hab. Maciej ŻUKOWSKI

Recteur de l'USEGP

L'Université des Sciences Economiques et de Gestion de Poznań est l'une des écoles d'économie et d'affaires les plus anciennes et les plus prestigieuses de Pologne. Depuis 1926, nous développons continuellement l'enseignement supérieur et garantissons des études scientifiques de haute qualité et un développement constant des infrastructures de recherche. Nous préparons de nombreux expertises économiques et réalisons des projets innovants. Une éducation de haute qualité, que nous offrons depuis des années, permet à nos étudiants et diplômés de relever avec succès les défis d'un marché du travail dynamique.

L'innovation de nos méthodes de recherche et d'enseignement a été confirmée par de nombreux classements et réalisations de nos étudiants et employés. Nous combinons notre souci de la meilleure qualité d'enseignement avec le développement de la coopération avec d'autres pays et des pratiques commerciales largement définies.

Dr Claudio RUFF ESCOBAR

Recteur de l'Université Bernardo O'Higgins, Chili

L'Université Bernardo O'Higgins (UBO), de Santiago du Chili, est une fondation sans but lucratif, de droit privé, accréditée par la Commission Nationale d'Accréditation (CNA-Chile), pour sa qualité académique, sa gestion et sa politique en matière de relations extérieures avec la Société. Comptant près de 7.000 étudiants répartis sur quatre facultés offrant des programmes de niveaux Licence, Master et Doctorat, ainsi que des départements et centres de recherche, l'Université a pour axe stratégique de développer l'excellence académique et consolider sa politique d'internationalisation, vecteur de croissance académique et culturelle pour toute la communauté universitaire. Cette stratégie est d'ailleurs distinguée par les ranking internationaux (Scimago et Times Higher Education (THE), et régionaux (Revue América Economía), notamment sur les axes de Recherche et d'ouverture à l'international.

L'Université Bernardo O'Higgins compte plus de 125 accords de coopération internationale, parmi lesquels, nombreux sont célébrés avec des pays francophones, cherchant à promouvoir la Francophonie comme axe stratégique d'internationalisation se positionnant ainsi comme l'Université chilienne la plus engagée dans cette vocation tant sur plan académique, que culturel et linguistique. Depuis 2018, l'UBO est membre actif de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Dans ce contexte, l'adhésion au prestigieux réseau de l'AIELF, et l'organisation de son 61^e Congrès à Santiago du Chili en mai 2019, contribuent largement à enrichir cette vision et au rayonnement de la francophonie en Amérique Latine.

Note aux lecteurs : Les textes à soumettre sont à adresser en version électronique à l'adresse de la revue RIELF Krzysztof.Malaga@ue.poznan.pl

Le « guide de soumission » est disponible auprès de site officiel de la RIELF <http://rielf.aielf.org> ou bien sur le site de l'AIELF : <http://www.aielf.org>

